



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 29 mars 2010***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/03/2010

**D - 20100158**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 29 mars Deux mil dix, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Suspension de séance à 17h08 et reprise à 17h33**

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON ( *sauf de 15h55 à 16h05*), M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES ( *présente jusqu'à 17h35*), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Véronique FAYET, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER,

## ***Attribution de subvention au centre régional éco énergétique d'Aquitaine (CREAQ).***

Mme Anne WALRYCK, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Sensibiliser, informer, éduquer au développement durable et développer de nouvelles formes de gouvernance sont les axes majeurs déclinés dans le thème 6 de notre Agenda 21.

Afin de poursuivre et de veiller à la bonne application des actions qui en découlent, la Délégation au Développement Durable souhaite renouveler son partenariat avec le Centre Régional Eco-Energétique d'Aquitaine, et le soutenir financièrement dans le cadre du budget élaboré pour l'exercice 2010.

Cette Association, dont l'implication en faveur de la politique du développement durable de la Ville n'est plus à démontrer, aura ainsi 3 missions essentielles :

L'Animation d'Espaces Info Energie

- Pour l'espace info énergie provisoirement situé à l'Hôtel de Ville de Bordeaux, puis à terme à la Maison éco-citoyenne sise quai Richelieu dès son ouverture, en assurant un suivi approfondi auprès des personnes contactées et/ou reçues,
- rendra compte des résultats dans le cadre des rapports d'étape et du bilan annuel.
- **L'équipement en Kit d'économie d'énergie de 150 foyers en situation de précarité énergétique**
  - mise en place du mode opératoire,
  - pose des kits,
  - en assurer le suivi.
- **L'Education au Développement Durable**
  - Le Créaq interviendra sur demande de la Délégation au Développement Durable dans le cadre d'animation d'ateliers du développement durable et sur des manifestations de son choix.

Toutes les missions précitées sont clairement affichées et détaillées dans la convention de partenariat jointe à la présente délibération.

Au regard de la réalisation des actions retenues, la subvention de la Ville de Bordeaux s'élève à 20 000 €.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à allouer cette subvention et à signer la convention afférente.

## **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 mars 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Anne WALRYCK**  
**Adjoint au Maire**



# SUBVENTION COMMUNALE

## CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET L'ASSOCIATION « Centre Régional d'Eco-énergétique en Aquitaine »

Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du 29 mars 2010 et reçue à la Préfecture de la Gironde le 2010

Et

L'ASSOCIATION «CREAQ», représentée par Monsieur Philippe LAVILLE, Président, habilité aux fins des présentes par les statuts de l'association.

EXPOSE

La politique générale d'aide aux associations de la Ville de Bordeaux, fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les objectifs, les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que les engagements des deux parties.

- CONSIDERANT

Que L'ASSOCIATION «CREAQ» déclarée à la Préfecture de Bordeaux le 11/02/1998, exerce une activité qui a pour but « la promotion de l'énergie durable en région Aquitaine, des stratégies de lutte contre le changement climatique et de décroissance de l'empreinte écologique », qui entre dans le champ des compétences pour lesquelles la Ville de Bordeaux est en droit d'intervenir.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

### **ARTICLE 1 - Activités et projets de l'association**

L'association s'assigne au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010 à la réalisation des activités suivantes :

#### **Espaces Info Energie**

1/ Animer pour la ville de Bordeaux l'espace info énergie provisoirement situé à l'Hôtel de Ville de Bordeaux, puis à terme à la Maison Eco-Citoyenne sise quais Richelieu à sa livraison.

3h00 de permanences hebdomadaire à l'Hôtel de Ville puis en complément 3h00 à la Maison Eco-Citoyenne dès son ouverture.

2/ Assurer un suivi approfondi auprès des personnes qui ont pris contact ou se sont déplacées sur l'EIE et rendre compte des résultats dans le cadre des rapports d'étape et du bilan annuel. Ce suivi sera réalisé pendant les permanences.

206 heures correspondantes à 29,5 jours de prestation (temps de trajet inclus)

#### **Kit d'économie d'énergie**

Le CREAq aura pour mission d'équiper 150 foyers en situation de précarité énergétique de kits d'économie d'énergie il s'agira de :

1/ Rechercher et mettre en relation prescripteurs et opérateurs

2/ Mettre en place les modes opératoires pour équiper 150 foyers en situation de précarité énergétique (rencontres inter partenaires, aller vers les familles concernées, relevé des factures énergétiques, assurer la pose des kits par l'intermédiaire de partenaires préalablement choisis par le CréaQ, suivi auprès des familles).

4/ Rendre compte des économies réalisées en terme de fluides et réduction des émissions de CO<sup>2</sup>.

347h00 équivalentes à 49,5 jours de prestation

Animations générales et éducation au Développement Durable et interventions sur les manifestations

L'association CREAQ interviendra à la demande de la Délégation au Développement Durable dans le cadre d'animation d'activités de développement durable et sur des manifestations de son choix

42 h équivalentes à 6 jours de prestation

#### **Administratif**

Est concerné le temps consacré à la gestion administrative des missions précitées (temps de réunion, préparation des contenus, rédaction de bilan et des rapports d'activité etc....).

105 h équivalentes à 15 jours

### **ARTICLE 2 - Mise à disposition des moyens**

